CIRCONSCRIPTION
de
SUD-OUEST et LITTORAL

Année scolaire : 2020/2021

COMPTE RENDU du

CONSEIL D'ECOLE : ☐ 1 ☐ 2 ■ **3**

COMMUNE : PÉAULT Date : 21 juin 2021

ECOLE : Charlotte MENANTEAU Durée : 1h30

PARTICIPANTS (NOM et Qualité) :

- Mme ROY (directrice)
- M. GAUTIER (enseignant)
- M. MARIN (enseignant)
- Mme POIRIER (enseignante)
- Mme MOREAU (maire de Péault)
- M. RENAUDEAU (adjoint aux affaires scolaires)
- Mme PORCHER (représentante des parents d'élèves titulaire)
- Mme FERMIGIER (représentante des parents d'élèves titulaire)
- Mme GUIBERT (ATSEM)
- Mme PETIT (Agente scolaire)
- Mme CLEAC'H Maud (AESH)

EXCUSES (NOM et Qualité) :

- Mme LESGOURGUES (Inspectrice de l'Education Nationale)
- Mme REMOND (enseignante)
- M. COURONNEAUD (DDEN)
- Mme VETTICOZ (représentante des parents d'élèves titulaire)
- Mme BLICQUY UNTERNEHR (représentante des parents d'élèves suppléante)
- Mme MARIN (représentante des parents d'élèves suppléante)
- Mme THOUMAZEAU (représentante des parents d'élèves suppléante)
- Mme PARISOT Sylvie (AESH)

Présidente de séance : Mme ROY

Secrétaire de séance : Mme POIRIER

Ordre du jour :

- Approbation du précédent conseil d'école
- Point sur les effectifs et organisation pédagogique
- Projets et sorties réalisés et envisagés
- Travaux réalisés et envisagés
- Point sur les exercices de sécurité
- Motion RASED
- Questions diverses (à transmettre avant le conseil)

1) Approbation du conseil d'école du 25 mai 2021

Aucune observation particulière n'ayant été relevée suite à la lecture du procès-verbal du conseil d'école extraordinaire du 25 mai 2021, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

2) Point sur les effectifs et organisation pédagogique

Il y a actuellement 63 élèves à l'école.
Les élèves sont répartis dans les 3 classes de la manière suivante :

- 5 TPS + 5 PS + 3 MS + 6 GS = 19 (classe de François Marin)
- 7 CP + 10 CE1 + 8 CE2 = 25 (classe d'Aurélie Roy et de Julie Remond).
- 8 CM1 + 11 CM2 = 19 (classe de Raphaël Gautier)

Prévisions pour l'année prochaine :
2021-2022

TPS	PS	MS	GS	Total maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire	Total école
3 en cours d'année	8	5	4	17 (+3 en cours d'année)	5	7-8	10	8	8	38-39	55-56 (+3 en cours d'année)

L'an prochain, M Gautier Raphaël quittera l'école après 10 années, il sera remplacé par Mme Poirier Malvina.
Mme Poirier et Mme Roy seront à 80% l'an prochain, nous avons demandé à ce qu'une seule et même personne fasse leur complément. Nous ne savons pas encore si cela sera possible ou non.

En fonction des effectifs, deux hypothèses d'organisation pédagogique ont été retenues pour l'an prochain (dans l'éventualité où les décloisonnements seraient possibles, sinon nous partirions sur des classes de cycles, sans décloisonnement) :
1ère option : comme c'est déjà le cas cette année :

- TPS-PS-MS-GS : François Marin 17 élèves (+ 3 dans l'année)
- CP-CE1-CE2 : Aurélie Roy 22-23 élèves avec décloisonnement des CP dans la classe de M Marin de 10h30 à 14h30 (voir tableau ci-dessous)
- CM1-CM2 : Malvina Poirier 16 élèves

<table>
<tr><th></th><th>TPS</th><th>PS</th><th>MS</th><th>GS</th><th>CP</th><th>CE1</th><th>CE2</th><th>CM1</th><th>CM2</th></tr>
<tr><td>8h45 – 10h15</td><td colspan="4">François/Sandrine 17 (+3)</td><td colspan="3">Aurélie (22-23)</td><td colspan="2">Malvina (16)</td></tr>
<tr><td>10h15 – 10h30</td><td colspan="4" rowspan="2">Récréation</td><td colspan="3">Récréation</td><td colspan="2">Malvina (16)</td></tr>
<tr><td>10h30 – 10h45</td><td>François (5)</td><td colspan="3" rowspan="2">Aurélie (17-18)</td><td colspan="2">Récréation</td></tr>
<tr><td>10h45 – 11h45</td><td colspan="4">François/Sandrine (22 (+3))</td><td colspan="2">Malvina (16)</td></tr>
<tr><td>13h45 – 14h30</td><td colspan="2">Sieste – Camille (8 (+3))</td><td colspan="2">François (9)</td><td colspan="3">Aurélie (17-18)</td><td colspan="2">Malvina (16)</td></tr>
<tr><td>14h30 – 15h30</td><td colspan="4">François/Camille (17 (+3))</td><td colspan="3">Aurélie (22-23)</td><td colspan="2">Malvina (16)</td></tr>
<tr><td>15h30 – 15h45</td><td colspan="4" rowspan="2">Récréation</td><td colspan="3">Récréation</td><td colspan="2">Récréation</td></tr>
<tr><td>15h45 – 16h00</td><td colspan="3" rowspan="2">Aurélie (22-23)</td><td colspan="2" rowspan="2">Malvina (16)</td></tr>
<tr><td>16h00 – 16h45</td><td colspan="4">François/Camille (17 (+3))</td></tr>
</table>

François Marin serait le référent français, tandis qu'Aurélie Roy serait la référente mathématiques, EPS, musique, anglais, questionner le monde et EMC.

Dans cette organisation, les CE1-CE2 bénéficient d'un temps d'apprentissage privilégié en fin de matinée et en début d'après-midi. Concernant les CP, c'est le cas pour eux aussi en début d'après-midi et en fin de matinée, la présence de l'ATSEM sur les ateliers de maternelle permet aussi à François d'être disponible pour eux.

2ème option :

- TPS-PS-MS-GS : François Marin 17 élèves (+ 3 dans l'année)
- CP-CE1-CE2 : Aurélie Roy 22-23 élèves avec décloisonnement des CE2 dans la classe de Mme Poirier de 9h à 10h15 et des CP dans la classe de M Marin de 13h45 à 14h30 (voir tableau ci-dessous)
- CM1-CM2 : Malvina Poirier 16 élèves

<table>
<tr><th></th><th>TPS</th><th>PS</th><th>MS</th><th>GS</th><th>CP</th><th>CE1</th><th>CE2</th><th>CM1</th><th>CM2</th></tr>
<tr><td>8h45 – 9h</td><td colspan="4">François/Sandrine (17 (+3))</td><td colspan="3">Aurélie (22-23)</td><td colspan="2">Malvina (16)</td></tr>
<tr><td>9h – 10h15</td><td colspan="4">François/Sandrine (17 (+3))</td><td colspan="2">Aurélie (12-13)</td><td colspan="3">Malvina (26)</td></tr>
<tr><td>10h15 – 10h30</td><td colspan="4" rowspan="2">Récréation</td><td colspan="4">Récréation</td><td colspan="2">Malvina (16)</td></tr>
<tr><td>10h30 – 10h45</td><td colspan="4" rowspan="2">Aurélie (22-23)</td><td colspan="2">Récréation</td></tr>
<tr><td>10h45 – 11h45</td><td colspan="4">François/Sandrine (17 (+3))</td><td colspan="2">Malvina (16)</td></tr>
<tr><td>13h45 – 14h30</td><td colspan="2">Sieste – Camille (8 (+3))</td><td colspan="2">François (9)</td><td colspan="3">Aurélie (17-18)</td><td colspan="2">Malvina (16)</td></tr>
<tr><td>14h30 – 15h15</td><td colspan="4">François/Camille (17 (+3))</td><td colspan="4">Aurélie (22-23)</td><td colspan="2">Malvina (16)</td></tr>
<tr><td>15h30 – 15h45</td><td colspan="4" rowspan="2">Récréation</td><td colspan="4">Récréation</td><td colspan="2">Récréation</td></tr>
<tr><td>15h45 – 16h00</td><td colspan="4" rowspan="2">Aurélie (22-23)</td><td colspan="2" rowspan="2">Malvina (16)</td></tr>
<tr><td>16h00 – 16h45</td><td colspan="4">François/Camille (17 (+3))</td></tr>
</table>

Cette seconde proposition a été envisagée parce que le groupe de CE2, bien qu'au nombre de 10, est un bon groupe et que la classe de cycle 3 a un effectif peu important tout le reste de la journée. De plus, dans cette organisation, les CE2 trouveraient aussi un temps d'apprentissage privilégié en début d'après-midi avec le décloisonnement des CP.

3) Projets et sorties

Projets et sorties déjà réalisés cette année :

- Les élèves de cycles 2 se rendent en ce moment tous les mardis après-midi à la piscine de Luçon pour des séances de natation d'une durée de 40min. Merci à Mme Soulard pour sa participation à l'accompagnement de l'ensemble des séances, ainsi qu'à Mme Chauvin qui a accompagné ponctuellement dans les vestiaires. Il est important que des parents aient l'agrément piscine afin que la classe puisse continuer à s'y rendre.
- Les élèves de cycles 3 ont participé à une course solidaire en réalisant une course de 310km, un don de 100€ a été fait à l'association initiatives cœur (via la coopérative scolaire 2€/enfant + dons personnels).
- Intervention des pompiers le vendredi 18 juin 2021 à 14h pour les cycles 3
- La rencontre d'autrice pour les cycles 3 a été annulée.
- Les élèves de cycles 2 et 3 ont rédigé de petits articles pour le Péault info, l'école aimerait pouvoir en recevoir un exemplaire à l'école afin que les enfants puissent voir le résultat de leur projet.

Projets et sorties envisagés cette année :

- Remise des prix au CM2 le vendredi 2 juillet à 18h
- Fête de fin d'année sur le temps scolaire le lundi 5 juillet dans la matinée. Nous aimerions pouvoir filmer ce moment afin que les familles puissent ensuite visionner les représentations de chaque classe. La condition au film est que toutes les familles acceptent que leur enfant soit filmé et que la vidéo soit diffusée aux familles.

La vente de gâteaux bijou a rapporté à la coopérative scolaire un bénéfice de 266,50€ et les photos de classe un bénéfice de 241,65€.

Le compte de la coopérative scolaire dispose donc en cette fin d'année de 1394,25€ (du fait qu'il n'y ait pas eu de classe de découverte cette année, ni de rencontre avec les autres écoles). Les dépenses cette année ont été les suivantes : frais d'engagement auprès de l'OCE85, achat de petit matériel (plateaux mosaïques notamment), participation à la course solidaire des cycles 3.

Point sur le projet d'école

	AXE n°1 : **Apprendre le vivre ensemble au quotidien.** *Objectif(s) :* Développer des aptitudes et des compétences à vivre ensemble, à coopérer et à travailler dans une même société.	AXE n°2 : **Enrichir son univers culturel au sens large.** *Objectif(s) :* Se construire un référentiel culturel et artistique commun de la petite section au CM2.	AXE n°3 : **Développer la production d'écrits tout au long de sa scolarité.** *Objectif(s) :* Améliorer ses compétences en production d'écrits de façon qualitative et quantitative.
Actions réalisées en 2020-2021	- Mise en place de la trousse dès la fin de la GS, afin d'apprendre au plus tôt à gérer son matériel. - Travail en groupe toujours différents, non figés (C2 et C3) - Les dangers domestiques C1, apprendre à porter secours C2-C3 (avec intervention des pompiers pour les C3) - Utilisation du message clair - Travail sur la gestion de conflits et sur l'estime de soi (C2) - Mise en place de débats (philosophiques, dilemmes moraux)	- Cahier « Mon petit musée » pour les GS - Classeur avec les œuvres d'arts pour la classe de C3 - Porte-document individuel pour les C2 sur les œuvres artistiques, au sens large, travaillées en classe - Travail autour des livres des incorruptibles	- Dictées à l'adulte individuelles et collectives pour les GS - Ecriture de mots simples en GS - Rédaction d'articles pour le Péault info (C2-C3) - Production d'écrits interdisciplinaires (C3) - Participation au concours départemental de la semaine de la presse (C3)
Pistes de travail pour 2021-2022	- Poursuivre le travail déjà effectué en classe. - Rester très vigilants sur les comportements des élèves (gestes, vocabulaires…)	- Projet théâtre à finaliser si le contexte le permet.	- Poursuivre le travail déjà effectué en classe.

4) Travaux réalisés et envisagés

Travaux déjà réalisés cette année :

- Le distributeur de papier dans la classe des cycles 1 a été refixé.

Travaux à réaliser :

- La porte des toilettes des élèves de cycle 1 ne ferme plus.
- Le TNI de la classe des cycles 2 ne monte ni ne descend plus.
- Fuite au niveau de la porte des sanitaires de la garderie

Travaux de rénovation de l'école :

Un appel d'offre a été lancé en mai pour un retour des entreprises prévu le 7 juin à 14h. La mairie n'a reçu que peu de réponses, les entreprises étant en ce moment surchargées de travail : ont été retenus le plombier, l'électricien, le métallier (pour l'ajout de garde-corps à la rampe d'accès) et le peintre. Pour le moment, manque donc le maçon (non retenu car 22% plus cher que l'estimatif), le plaquiste, le charpentier et le menuisier.

La subvention qui avait été accordée arrivait à expiration mi-juin, mais du fait de cet appel d'offre, la mairie a pu demander à la faire proroger d'un an supplémentaire.

Un nouvel appel d'offre est donc lancé pour un retour des entreprises au 23 juillet 2021. Le conseil municipal prendra une décision le 7 septembre prochain pour un démarrage des travaux au mois de mars 2022. La durée des travaux est estimée à 4 mois. L'objectif étant que le réaménagement des classes puisse se faire en août 2022.

Concernant les classes, la mairie s'était renseignée pour louer des modulaires, mais le prix étant de 10400€/mois, cette solution n'a pas été retenue.

Aussi, la classe de maternelle prendra place dans la salle communale et la garderie dans le foyer des jeunes et les 2 classes élémentaires seront déplacées vers la salle polyvalente qui comporte deux salles.

La cantine ne sera pas déplacée, puisque les travaux la concernant, seront effectués pendant des vacances scolaires.

Une réunion publique aura lieu plus tard afin de répondre aux questions possibles des habitants.

5) La sécurité à l'école

Un exercice incendie a été réalisé le 19 mars 2021. Celui-ci s'est très bien déroulé.

Un exercice évacuation a été effectué le mardi 15 juin 2021.

Nous n'avons pu effectuer l'exercice de confinement du fait du protocole sanitaire et du non-brassage des élèves d'une même classe.

6) Motion de soutien au RASED

Le Conseil d'école réuni le 21 juin 2021 informe les familles et les élus locaux.

Sur un secteur plus ou moins important de plusieurs écoles, les Réseaux d'Aides Spécialisés Aux Elèves en Difficultés (RASED) ont pour mission de réduire la difficulté scolaire en intervenant auprès des élèves rencontrant des difficultés persistantes qui perturbent leurs apprentissages.

L'équipe des réseaux d'aide est constituée, lorsqu'elle est complète, d'enseignants spécialisés et d'un psychologue scolaire. Ils interviennent lorsque des besoins sont identifiés par l'équipe enseignante mais aussi à la demande des familles qui souhaitent rencontrer le psychologue scolaire.

Leur action qui est complémentaire de celle des enseignants des classes, permet une meilleure réponse en équipe aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains enfants.

Tous les élèves, quelle que soit leur école et quel que soit le territoire (urbain ou rural), devraient avoir accès aux mêmes chances et mêmes aides. Il s'agit là d'une équité de traitement face à l'accès au service public.

Or l'enveloppe allouée, par l'Education Nationale, au remboursement des frais de déplacements des membres des RASED n'est pas suffisante pour couvrir l'ensemble des besoins identifiés par les équipes

enseignantes. Il est demandé aux membres du RASED de réduire voire d'annuler des prises en charge faute de moyens. Il s'agit là d'une rupture grave d'accès au service public. En Vendée, cette modalité de fonctionnement par « enveloppe budgétaire » n'est pas conforme. En effet, l'indemnisation doit se faire sur la base des kilomètres réellement effectués et non sur la base d'un forfait.

C'est pourquoi, après en avoir en débattu, le Conseil d'école de l'école Charlotte Menanteau réuni le 21/06/21 exprime à l'unanimité la nécessité d'une mise en conformité par les services académiques de Vendée avec la règle établie par l'arrêté du 20 décembre 2013 pris pour l'application du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006, pour permettre aux RASED de continuer à intervenir dans notre école.

7) Questions diverses

L'équipe enseignante s'inquiète de la baisse des effectifs à venir. Elle a interrogé la mairie sur la possibilité d'un lotissement, la mairie n'a pour le moment pas de foncier pour ce type de projet.

Également, le manque d'assistantes maternelles sur la commune est un frein pour certaines familles, la mairie n'a pas la main sur les assistantes maternelles, elle nous a informés qu'une personne sur la commune avait son agrément, mais n'avait pu suivre la formation pour le moment du fait de la crise sanitaire. La mairie est également préoccupée par ce sujet et reste vigilante par rapport à cela, la baisse d'effectifs étant généralisée. L'école a déjà distribué des flyers sur La Couture, cela pourrait peut-être être fait sur La Bretonnière-la-Claye.

Concernant les représentants des parents d'élèves, Mme Vetticoz nous a informés que compte tenu de sa charge professionnelle, elle ne serait plus disponible l'année prochaine pour occuper cette fonction. Mme Fermigier ne pourra pas non plus poursuivre l'an prochain puisque ses enfants ne seront plus sur l'école. Mme Porcher est, elle, favorable à poursuivre dans cette fonction l'an prochain.

La séance est levée, à 19h30.

Signatures :

Aurélie Roy

Malvina Poirier